



Atelier pauvreté en milieu rural

Lundi 5 mai 2015 – 14h00-17h00

Agnès Roche - Sociologue à l'université d'Auvergne

Liste des participants

CAF	Caisse d'allocations familiales du Puy-de-Dôme	Françoise SENTENAC
CD03	Conseil départemental de l'Allier	David BARAGOIN
Dreal	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	Hélène GRANDHOMME
DRAAF	Directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt	Christelle DHAINAUT
DDCSPP43	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Haute-Loire	Marlène BONY
DDCS63	Direction départementale de la cohésion sociale du Puy-de-Dôme	Caroline DAMBRUN
DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Auvergne	Eric RUTAULT Séverine NIEL Sylvie MARTIN
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques	Martine CAUWET Claude WASZACK
MRIE	Mission régionale d'information sur l'exclusion	Annaïg ABJEAN
MSA	Mutualité sociale agricole	Marie-Pierre CLUET
ORS Auvergne	Observatoire régional de la santé d'Auvergne	Corinne PRAZNOCZY Magali Venzac

Agnès Roche, sociologue à l'université d'Auvergne, s'est spécialisée dans le monde rural.

L'étude qu'elle présente lors de cet atelier est une saisine du CG63, qui souhaitait travailler avec l'Université sur le thème de la pauvreté.

Constat : manque de connaissances sur la pauvreté dans le monde rural (sauf dans une perspective historique), alors que dans le Puy-de-Dôme, 17% de la population rurale vit en dessous du seuil de pauvreté (14% au niveau national, 10% en milieu urbain).

L'étude se base sur des entretiens individuels semi-directifs en face-à-face. Au début des travaux, le recrutement devait se faire sur la base de la définition du seuil de pauvreté :

- ⇒ pas satisfaisant
- ⇒ plutôt « reste à vivre »
- ⇒ pauvreté vs précarité (fragilité, incertitude du lendemain)

La sélection des interviewés s'est donc faite en interaction avec les travailleurs sociaux du CD63 et de la MSA. Les entretiens se sont déroulés dans la plupart des cas au domicile de la personne.

Une **centaine d'histoires de vie** ont été recueillies, via les entretiens qui duraient entre 1 et 3 heures, au cours de trois étés, sur quatre territoires (Combrailles, Sancy, Limagne, Livradois). Les thèmes qui ont été abordés sont les suivants :

- histoire familiale,
- parcours scolaire,
- parcours professionnel,
- situation matrimoniale,
- situation actuelle,

- liens sociaux,
- rapports aux travailleurs sociaux.

Suite à ces entretiens, on peut dresser une « **typologie des interviewés** » :

- **Les retraités pauvres** : souvent des femmes, ouvrières, femmes de ménages, qui ont travaillé toute leur vie, parfois non déclarées. Elles ont des petites retraites. Elles arrivent à s'en sortir car elles sont peu exigeantes, peu consommatrices, ne « demandent rien ».
- **Les jeunes vulnérables** (moins de 25 ans) : issus de familles modestes, parfois de la classe moyenne. Ils ont des relations dégradées avec au moins un des parents (beaucoup ont vécu la séparation de leurs parents), un mauvais parcours scolaire avec des diplômes peu valorisés donnant sur peu de débouchés. Ils quittent le giron familial assez jeunes et vivent en couple rapidement. Ils sont vulnérables au chômage, à la précarité.
- **Les agriculteurs en difficultés** : on trouve parmi eux
 - o les « héritiers vieillissants », célibataires, sur de petites exploitations peu viables, en sursis (l'exploitation disparaîtra quand ils partiront à la retraite),
 - o les « héritiers modernisateurs » qui ont investi et tentent de s'adapter aux contraintes actuelles et qui rencontrent des difficultés diverses (professionnelles ou personnelles)
 - o les « non-héritiers », qui ont fait un choix de vie, plus jeunes, avec une activité agricole peu rentable ou en cours de viabilité (par ex. maraîchage biologique).
- **Les travailleurs pauvres** : ils sont issus des classes populaires, ont des revenus faibles, n'ont pas choisi leur parcours professionnels, ont des contrats précaires ou des temps partiels non-choisis.
- **Les « cas lourds » ou les « inemployables »** : ils ne travaillent pas, ont un parcours douloureux, sont à la limite de la pathologie médicale ou psychique (handicap ou dépression) et subsistent grâce aux transferts sociaux. Les emplois leur sont inaccessibles.

Zoom sur certains thèmes

L'emploi n'est pas un élément déterminant de leur situation.

L'alimentation. Contrairement aux idées reçues, le milieu rural est encore un endroit où il peut y avoir des difficultés à se nourrir. Disparition de la culture « Potager », avec l'uniformisation des pratiques alimentaires (livraison de surgelés par ex.). Beaucoup d'enquêtés se restreignent. Certains ont recours aux épiceries solidaires.

Le logement. Tous, sauf les agriculteurs, sont locataires. Les logements sont peu chers mais en mauvais état, pas ou peu d'isolation, difficulté à se chauffer, inconfortables. Cette problématique est parfois la porte d'entrée des travailleurs sociaux. Le logement n'est pas la raison de la présence à un endroit précis (pas de phénomène d'attractivité locative). L'état des logements est meilleur en Limagne.

Les soins. La désertification médicale n'est pas relevée comme une difficulté, ce n'est pas le problème n°1. C'est un problème de moyens, certains renoncent ou reculent les visites chez l'ophtalmologiste, le dentiste car la part résiduelle est trop élevée. Le souci de soi et de son corps est lié au niveau de diplôme. Il y a parfois une culture du corps qui sous-estime les faiblesses physique ou surestime les capacités (la force, la résistance sont valorisées). C'est une faiblesse d'aller chez le médecin pour un « petit bobo ».

L'isolement n'est pas un point commun à tous.

L'éducation : le niveau d'études est très faible dans la grande majorité, la scolarité a été malheureuse.

En « conclusion »

Les personnes rencontrées sont issues des classes populaires. On ne devient pas pauvre du jour au lendemain. Les personnes sont fragilisées par certains événements de la vie, qui par ailleurs n'ont pas les mêmes conséquences selon la catégorie d'appartenance sociale des personnes.

A la fin de l'entretien, il était demandé aux interviewés si elles se sentaient pauvres. La plupart ont répondu par la négative. Ils ne prennent pas forcément conscience de leur situation et ne demandent rien.

Un ouvrage sera tiré de cette étude.

Date prévisionnelle de sortie : troisième trimestre 2015.

La PFoss relaiera l'information.